



Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter

APAH-Finances

Association pour l'aide au handicap au sein des ministères financiers

Immeuble Atrium - Boîte 173 - 5, place des Vins de France - 75573 PARIS cedex 12 (métro : ligne 14 Météo, arrêt Saint Emilion)
Téléphone : +33 (0)1 53 44 20 19 - Mobile de permanence : +33 (0)6 01 48 19 48



Administrations et services publics, depuis le 1er janvier, contacter par téléphone l'Urssaf, un service de paiement des amendes ou encore l'assurance retraite ne vous coûtera pas plus cher que le prix d'un appel local. Découvrez la liste des numéros des principaux services publics.

Les numéros de téléphone pour joindre un service administratif ne sont désormais plus surtaxés. En application de l'article 28 de la loi pour un État au service d'une société de confiance (dite loi Éssonc), les administrations et les organismes chargés d'une mission de service public ne peuvent plus recourir, depuis le 1er janvier 2021, à un numéro payant pour permettre d'obtenir un renseignement, effectuer une démarche ou faire valoir ses droits, rapporte l'association de consommateurs [UFC-Que Choisir](#).

Certains organismes n'ont pas attendu le 1er janvier pour passer à la gratuité de leurs services téléphoniques. C'est notamment le cas de Pôle emploi, de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), des impôts pour le numéro d'information sur le prélèvement à la source ou encore très récemment des caisses d'allocations familiales (CAF), qui ont mis en place depuis le 16 décembre dernier, un nouveau numéro de contact unique non surtaxé à quatre chiffres, le 3230, en lieu et place des 101 numéros à dix chiffres payants (0,06 €/minute).

D'autres ont, en revanche, adapté leurs services téléphoniques au dernier moment. Ainsi, le 39 39 « Allo service public », le numéro général d'entrée en relation avec les administrations, était encore facturé 0,15 €/minute jusqu'au 31 décembre 2020. De même, les numéros dédiés aux paiements des amendes (de radars automatiques, des forfaits post-stationnement ou des amendes RATP et SNCF) ou celui de l'Assurance retraite étaient encore facturés, respectivement, 0,05 €/minute et 0,06 €/minute.

De son côté, le réseau des Urssaf a mis en place des numéros de téléphone non surtaxés pour l'ensemble de ses services (Cesu, Pajemploi, Cea, Tese, etc.). Enfin, les usagers qui souhaitent contacter les impôts et appellent un numéro surtaxé encore actif seront invités à composer un nouveau numéro gratuit correspondant au service à joindre.

Liste des numéros de téléphone des principaux services publics



Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter

APAH-Finances

Association pour l'aide au handicap au sein des ministères financiers

Immeuble Atrium - Boîte 173 - 5, place des Vins de France - 75573 PARIS cedex 12 (métro : ligne 14 Météor, arrêt Saint Emilion)
Téléphone : +33 (0)1 53 44 20 19 - Mobile de permanence : +33 (0)6 01 48 19 48



Administration/Organisme	
Divers	
Allo Services public, service de renseignement administratif généraliste	39 39
La Poste	36 31
Impôts	
Service d'information des impôts pour les particuliers	0 809 4
Service d'information des impôts pour les professionnels	0 806 0
Argent	
Assurance banque épargne info service	34 14
Banque de France, correspondants TPE métropole	0 800 0
Emploi	
Pôle emploi	39 49
Association pour l'emploi des cadres (APEC)	0 809 3
URSSAF	
	39 57
Employeurs	• • •
	36 98
Travailleurs indépendants	• •
Particuliers-employeurs	
Chèque emploi service universel (Cesu)	0 806 8
Pajemploi	0 806 8
Social/Santé	
CAF (Caisses d'allocations familiales)	32 30
MSA (Mutualité sociale agricole)	Liste pa
Assurance maladie	36 46
Fil santé jeunes	0 800 2
Retraite	
Assurance retraite (Cnav, Carsat)	39 60
CNRACL (Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales)	05 56 1 05 57 5
Ircantec (retraite complémentaire publique)	02 41 0
Service des retraites de l'État (SRE)	02 40 0 0 970 8



Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter

APAH-Finances

Association pour l'aide au handicap au sein des ministères financiers

Immeuble Atrium - Boîte 173 - 5, place des Vins de France - 75573 PARIS cedex 12 (métro : ligne 14 Météo, arrêt Saint Emilion)
Téléphone : +33 (0)1 53 44 20 19 - Mobile de permanence : +33 (0)6 01 48 19 48



Transports	
Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)	34 00
Paiement des amendes (radars, FPS majorés, amendes SNCF et RATP...)	0 811 1 0 811 8
RATP	34 24
SNCF	36 35
Droits	
CNIL (Commission nationale informatique et libertés)	01 53 7
Défenseur des droits	09 69 3
Directions départementales de la protection des populations (DDPP)	Liste de
Travaux	
FAIRE, service public d'information sur les travaux de rénovation énergétique	0 808 8
Chèque énergie	0 808 2